

Réf: Dossier 360800

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GNANKANCÉ AFRIQUE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARORY, quartier
résidentiel, Lot BS 42-43, Ilot 6 PTT R NIANGON

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024 , et enregistrés le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNANKANCÉ AFRIQUE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Toute activité liée directement ou indirectement à la logistique; Ainsi que l'import-export.

- Toute activité liée directement ou indirectement l'agroalimentaire ; Ainsi que toute activité d'agropastorale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARORY, quartier résidentiel, Lot BS 42-43, Ilot 6 PTT R NIANGON

Dirigeant(s) M TOZE DYLAN PROSPER ADJOU MAN

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12159 du 25/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72430/GTCA/RC/2024 du 25/11/2024

